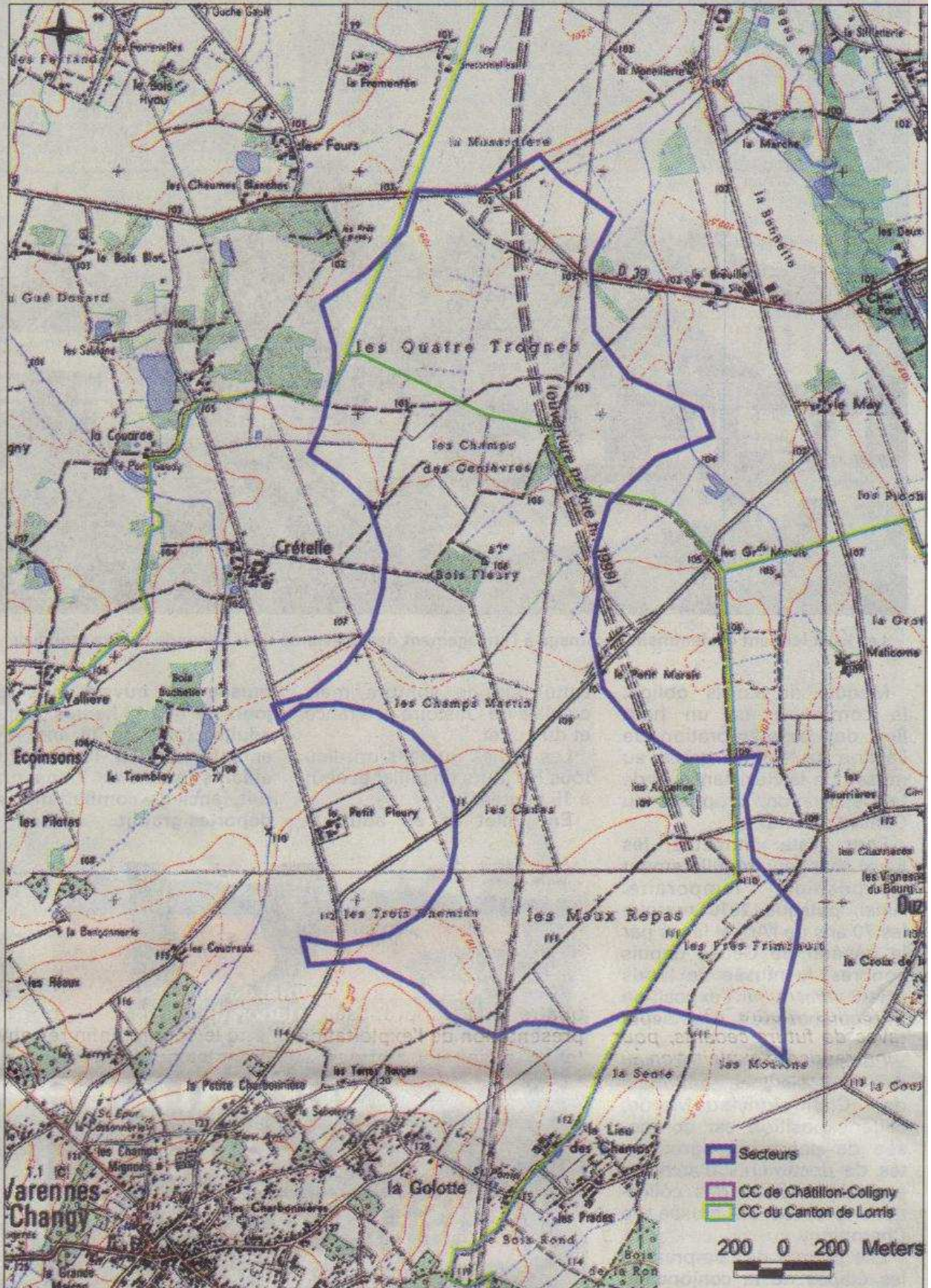


Le dossier sera déposé en juillet



La zone finalement retenue pour la création d'une zone de développement éolien concerne principalement la commune de Varennes-Changy et se situe le long de l'A77, en grande partie